

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 2017 - page 5238

971 - Guadeloupe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre.

INTER GENERATION HAUT DE LA MONTAGNE - INTER G.H-D-M.

Objet : fédérer toutes les générations du Haut de la Montagne (et celles de la Guadeloupe) autour d'un objectif commun l'avenir des jeunes et moins jeunes et plus singulièrement l'insertion sociale et professionnelle du public visé, elle doit ainsi favoriser les rencontres, les échanges intergénérationnelles pour "faire ensemble "construire ensemble" et "suivre ensemble" les publics du H-d-M, mais également ceux d'autres territoires (autres communes de la Guadeloupe et à l'échelle nationale), à cette fin l'association aura pour vocation : l'accueil, l'information, l'orientation, la formation professionnelle qualifiante et le suivi des publics concernés, d'aider toutes personnes à construire un itinéraire d'insertion qualifiante et le suivi des publics concernés, d'aider toutes personnes à construire un itinéraire d'insertion et de réinsertion sociale, culturelle, professionnelle et d'assurer le suivi de sa mise en oeuvre, d'être le relais entre les personnes accueillies et les organismes compétents notamment en matière de formation et d'emploi; lutter contre l'exclusion; créer des liens inter-générationnelles avec les personnes âgées et les jeunes; l'insertion des jeunes par le biais d'actions sportives et culturelles; lutter contre l'illettrisme avec un publics cible: les jeunes et les personnes âgées; l'association a secondairement pour objet de redonner au territoire rural du H.d.M une grande visibilité dans l'espace communal, mais également sur la Guadeloupe et au plan national; elle peut ainsi contribuer à la restauration et à la revitalisation du tissu social rural et au développement d'un environnement accueillant; à cette fin l'association se propose de promouvoir, d'organiser et d'encadrer et de développer toutes formes d'activités sportives et culturelles ouvertes à tous, quel que soit leur âge; favoriser la pratique de l'éducation physique et des sports; renforcer la solidarité des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide, en étant un lieu de rencontre et de participations entre jeunes et adultes; susciter et organiser les loisirs éducatifs et culturels; l'association peut enfin contribuer à l'éducation globale des jeunes du territoire du H-d-M, mais aussi de l'ensemble de la Guadeloupe et du territoire national.

Siège social : lieu-dit Haut de la Montagne, 97117 Port-Louis.

Date de la déclaration : 5 octobre 2015.

